



## Commission consultative paritaire centrale de l'AEFE

10 mai 2022

### Déclaration liminaire du SNES-FSU

Le SNES-FSU tient à rappeler l'importance du paritarisme et des CCPC et CCPL de l'AEFE qui garantissent la transparence, l'égalité de traitement des personnels et le dialogue social. Ce mode de fonctionnement a prouvé jusqu'à présent son utilité et son efficacité tant au niveau de l'administration que des représentants élus des personnels dans ces instances. **Les projets de textes définissant le nouveau cadre du recrutement des personnels détachés auprès de l'AEFE, soumis à l'avis du Comité technique extraordinaire du 6 mai, sont alarmants et ont été rejetés à l'unanimité.** En l'état, le fonctionnement du réseau s'en trouverait fortement dégradé.

**La FSU, au niveau national, revendique l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique**, qui en mettant fin au paritarisme engendre ces reculs graves, sans précédent. **Dans le réseau AEFE, elle appelle l'ensemble des collègues à se mobiliser par la grève le 19 mai pour mettre en échec ces projets délétères qui ne peuvent qu'affaiblir l'opérateur public, les établissements et les personnels.**

Pour la CCPC de ce jour, étant donné la date tardive, nous souhaitons savoir si l'AEFE a obtenu du MEN la garantie du détachement pour les personnels qui seront recrutés sur les postes d'EEMCP2 restant à pourvoir pour la rentrée 2022.

Nous réitérons à cette occasion notre demande constante que davantage de candidates et candidats soient sélectionnés aux entretiens lors du groupe de travail, et que davantage soient classés sur les postes suite à ces entretiens, dont nous soulignons à nouveau le caractère en partie subjectif et aléatoire : le faible nombre de candidats classés en CCPC (parfois un ou une seule sur certains postes) explique que l'Agence soit contrainte de publier tardivement de nouveaux appels à candidatures suite à des désistements, sans pour autant susciter en masse de nouvelles candidatures.

**Ces difficultés avérées de recrutement sur certains postes, y compris en position administrative d'expatrié-es, confirment d'ailleurs nos analyses quant à la nécessité pour l'AEFE de prendre au sérieux la question de l'attractivité, question sur laquelle la FSU alerte depuis des années.**

